



POURSUIVONS

LE MOUVEMENT POUR LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES AU QUÉBEC

Vision actualisée des orientations prioritaires¹

2013-10-29

¹ Citation recommandée : Collectif d'auteurs (2013). *Poursuivons le mouvement pour la persévérance et la réussite scolaires au Québec (version du 29 octobre 2013)*. Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec.

INTRODUCTION

Les premières Journées interrégionales sur la persévérance scolaire et la réussite éducative, tenues au mont Sainte-Anne en octobre 2008 à l'initiative des instances régionales de concertation (IRC), et le rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec², publié en 2009, ont jeté les bases d'un mouvement de mobilisation de plusieurs sphères de la société, à tous les paliers, pour relever le défi de porter à plus de 80 % le taux de diplomation (l'obtention d'un premier diplôme du secondaire) avant l'âge de 20 ans d'ici 2020. Or, en 2006-2007, le taux de diplomation était de 68,6 %.³

Les Journées interrégionales tenues en 2008⁴ et 2011 ainsi que le rapport du Groupe d'action ont insisté sur le fait que le décrochage scolaire a des conséquences graves pour les individus et pour l'ensemble de la société. Puisque plusieurs facteurs conjugués expliquent le problème, plusieurs initiatives sont nécessaires pour atteindre l'objectif. La persévérance et la réussite scolaires doivent être l'affaire de toute la société⁵.

Depuis, en se fondant sur des initiatives déjà entreprises et en tirant des leçons des meilleures pratiques issues de la recherche ainsi que d'expériences québécoises et hors Québec, des actions concrètes et concertées ont été menées dans toutes les régions du Québec. Les progrès sont encourageants. Nous sommes passés d'un taux de diplomation et de qualification au secondaire avant l'âge de 20 ans⁶ de 68,6 % en 2006-2007 à un taux de 74,8 % en 2010-2011⁷ et d'un taux de décrochage annuel⁸ de 20,7 % en 2006-2007 à un taux de 16,2 % en 2010-2011⁹. Mais, 25,2 % des jeunes n'ont toujours pas obtenu un diplôme ou une qualification d'études secondaires à l'âge de 20 ans, et le problème est plus marqué chez les garçons dont le taux de non-diplomation atteint 30,5 %^{10,11}. Dans certains milieux défavorisés, ce taux peut s'élever à plus de 50 %¹².

² Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec (2009). *Savoir pour pouvoir : Entreprendre un chantier national pour la persévérance scolaire*.

³ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; Compilation spéciale pour CartoJeunes; octobre 2013.

⁴ *Actes des premières Journées interrégionales sur la persévérance scolaire et la réussite éducative*. 30 et 31 octobre 2008. <http://www.groupeactionperseverance.org/pdf/actes-1res-journees.pdf>.

⁵ Verville, M.-H. (2013). La communauté au service de la réussite éducative. *Kaléidoscope*, 1(1), 22-24.

⁶ Le taux de diplomation correspond au taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification du secondaire aux secteurs des jeunes ou des adultes de moins de 20 ans. Le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires est calculé en divisant le nombre de premiers diplômes, pour chaque âge, par l'effectif correspondant de la population. En faisant la somme des taux par âge, on obtient la proportion (%) d'une génération qui possède un diplôme d'études secondaires aux secteurs des jeunes ou des adultes.

⁷ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; Compilation spéciale pour CartoJeunes; octobre 2013.

⁸ Le taux de décrochage annuel représente le taux de sorties sans diplôme ni qualification parmi les sortants du secondaire (inscrits en formation générale des jeunes) pour une année scolaire donnée. Le décrocheur est un élève qui est inscrit une année donnée et qui répond aux deux critères suivants : a) il n'obtient ni diplôme ni qualification durant l'année considérée (les diplômes retenus sont les suivants : DES, DEP, ASP ; les qualifications retenues sont les suivantes : CFER, ISPJ, AFP, CFMS, CFPT) ; b) il n'est inscrit, durant l'année suivante, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial, dans un établissement d'enseignement au Québec (Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, système Charlemagne, novembre 2012).

⁹ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; Compilation spéciale pour CartoJeunes; juin 2013.

¹⁰ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; Compilation spéciale pour CartoJeunes; octobre 2013.

¹¹ Janosz, M., Pascal, S., Belleau, L., Archambault, I., Parent, S. et Pagani, L. (2013). *Les élèves du primaire à risque de décrocher au secondaire : caractéristiques à 12 ans et prédicteurs à 7 ans. Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2010) – De la naissance à 12 ans*. Institut de la statistique du Québec, vol. 7, fascicule 2.

¹² Réseau réussite Montréal (2012). *Rapport annuel 2011-2012*.

http://www.reseautreussitemontreal.ca/IMG/pdf/RRM_Rapport_annuel_2011-2012_Fr.pdf.

Par ailleurs, plusieurs estiment que les gains des dernières années ont été enregistrés principalement parmi des groupes de jeunes plus faciles à soutenir et que les gains à venir nécessiteront davantage d'efforts et l'adoption d'autres types d'interventions. Aussi, nous atteindrons notre objectif dans la mesure où nous réaffirmerons notre volonté de bâtir sur nos acquis, de combler les écarts, de continuer à nous inspirer des meilleures pratiques et politiques adoptées ici et dans le monde, et de continuer à planifier, à mettre en œuvre et à évaluer nos actions respectives et collectives.

Les Grandes rencontres sur la persévérance scolaire (GRPS) qui se tiendront du 4 au 6 novembre 2013, presque à mi-parcours de l'objectif fixé pour 2020, représentent une occasion idéale de faire le point sur les réalisations et les progrès accomplis, ainsi que pour actualiser et partager la vision des orientations prioritaires pour les prochaines années.

Ce document présente les orientations prioritaires d'abord formulées par un groupe de 19 experts et acteurs chevronnés (voir la liste à l'annexe A), puis évaluées et commentées par plus de 375 intervenants dans le cadre d'une consultation en ligne effectuée entre le 10 septembre et le 17 octobre 2013. Ce document porte principalement sur :

- A. Les principaux facteurs de la persévérance et de la réussite scolaires
- B. Les principales réalisations depuis 2008
- C. Les écarts à combler
- D. Des questions à débattre
- E. Les orientations prioritaires

Cette vision actualisée servira de repère à ceux et celles qui souhaitent contribuer à l'effort collectif.

A. LES PRINCIPAUX FACTEURS DE LA PERSÉVÉRANCE ET DE LA RÉUSSITE SCOLAIRES

Plusieurs facteurs personnels, familiaux, scolaires, communautaires et sociaux influent sur la persévérance ou le décrochage scolaire. Ces facteurs se manifestent dès la petite enfance, avant l'entrée à l'école, et durant tout le parcours scolaire, depuis le primaire jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification.

- Les inégalités sociales et les inégalités de scolarisation

Le bien-être des enfants, leur persévérance et leur réussite scolaires sont liés au lieu de résidence¹³ et aux conditions de vie dans lesquels ils évoluent. À preuve : selon le *Rapport sur l'état de santé de la population du Québec* (2007), « les enfants de familles ou de milieux défavorisés sont de trois à quatre fois plus nombreux à accuser des retards scolaires au primaire et au secondaire, deux fois plus nombreux à éprouver des problèmes d'apprentissage et trois fois plus nombreux à présenter des troubles graves de comportement au secondaire. Ils sont également moins nombreux à obtenir leur diplôme d'études secondaires »^{14,15}.

¹³ Perron, M. et Veillette, S. (2011). Éducation, mobilisation des acteurs et persévérance scolaire : une affaire de société. *Le point en administration de l'éducation*, 14(1), 6-10.

¹⁴ Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (2007). *Riches de tous nos enfants : la pauvreté et ses répercussions sur la santé des jeunes de moins de 18 ans*. Troisième rapport sur l'état de santé de la population du Québec, 162 pages.

¹⁵ Voir aussi Japel, C. (2008). Risques, vulnérabilité et adaptation – Les enfants à risque au Québec. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques. *Choix*, 14(8).

Certaines caractéristiques démographiques, socioéconomiques et géographiques (ex. : l'absence de diplôme d'études secondaires chez la mère et le faible revenu du ménage) ainsi que le faible niveau de sécurité et de cohésion dans le quartier comptent parmi les facteurs associés au risque de vulnérabilité des enfants dans au moins une sphère de leur développement à la maternelle¹⁶.

Bref, si la réussite scolaire est un gage de prévention de la pauvreté, les inégalités sociales et territoriales sont en contrepartie des déterminants des inégalités de scolarisation. Conformément aux principes d'équité, de démocratisation et d'accessibilité aux services ainsi que d'égalité des chances¹⁷, il est essentiel de viser à favoriser le développement et la réussite scolaire de *tous* les enfants du Québec¹⁸.

- La petite enfance et la préparation à l'école

Dès la petite enfance, plusieurs facteurs prédisposent l'enfant à une entrée scolaire réussie. Ces facteurs peuvent être regroupés autour de l'enfant, de la famille et de la communauté¹⁹ :

- Enfant : habiletés de communication orale et écrite, compétences cognitives, compétences sociales et affectives, compétences physiques et saines habitudes de vie.
- Famille : niveau socioéconomique, attitudes parentales, pratiques parentales.
- Communauté : environnement physique et social du quartier - voisinage, accessibilité et qualité des services, mobilisation à l'égard de la petite enfance.

Plusieurs facteurs influencent le risque de vulnérabilité des enfants dans au moins une sphère de leur développement à la maternelle²⁰, en plus de ceux qui sont mentionnés dans la section sur les inégalités sociales et les inégalités de scolarisation²¹ :

- les parents sans emploi
- la faible perception d'impact de la mère
- l'absence de lecture quotidienne à l'enfant
- le faible soutien de la famille et de l'entourage
- la séparation récente des parents
- le faible poids à la naissance

¹⁶ Desrosiers, H. (2013). Conditions de la petite enfance et préparation pour l'école : l'importance du soutien social aux familles. Institut de la statistique du Québec, Collection *Portraits et trajectoires*, n° 18 ; et Desrosiers, H, Tétreault, K et M. Boivin (2012). Caractéristiques démographiques, socioéconomiques et résidentielles des enfants vulnérables à l'entrée à l'école. Institut de la statistique du Québec, Collection *Portraits et trajectoires*, n° 14.

¹⁷ Conseil supérieur de l'éducation (2010). *Conjuguer équité et performance en éducation, un défi de société*, Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2008-2010, Québec, Le Conseil, 164 p.

¹⁸ Le Rapport Parent, en 1966, insistait sur la nécessité d'une ferme reconnaissance du droit de chacun à la meilleure éducation possible et d'une adhésion générale au bien-fondé de ce droit de la part des cadres de l'enseignement, des éducateurs et de la population du Québec (Source : Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (1966). *Tome III* (4)).

¹⁹ Avenir d'enfants (2011). *Des facteurs de protection pour soutenir le développement optimal des enfants en vue d'une entrée scolaire réussie*. Outil de la démarche partenariale écosystémique. www.avenirdefenfants.org/media/98502/Facteurs-de-protection-AE.pdf.

²⁰ L'IMDPE (Instrument de mesure du développement de la petite enfance) mesure le développement des enfants à la maternelle selon cinq domaines (ou sphères) :

- la santé physique et le bien-être (ex. : développement physique général, motricité, alimentation, propreté) ;
- les compétences sociales (ex. : capacité d'établir des relations harmonieuses avec les autres, confiance en soi, autocontrôle) ;
- la maturité affective (ex. : prosociabilité, entraide, expression des émotions) ;
- le développement cognitif et langagier (intérêt et habileté en lecture, en écriture et en mathématiques) ;
- les habiletés de communication et les connaissances générales (ex. : capacité à articuler clairement, à comprendre, à communiquer).

²¹ Perron, B. (2013). *Production de connaissances sur la préparation à l'école et la réussite scolaire : l'apport des enquêtes de l'Institut de la statistique du Québec*. 3^e rencontre scientifique de VISAJ, 12 avril 2013.

- des symptômes plus aigus d'hyperactivité ou d'inattention
- Les années scolaires

Durant tout le parcours scolaire, et ce dès les premières années du primaire, plusieurs facteurs sont déterminants :

- les facteurs personnels
 - la motivation et l'engagement scolaire
 - le sentiment d'efficacité personnelle
 - la discipline et la participation
 - le rendement scolaire (les habiletés langagières, en lecture, en écriture et en mathématiques)
 - l'estime de soi
 - les comportements sociaux et les relations avec les autres
 - les difficultés d'attention et l'hyperactivité
 - les aspirations scolaires et professionnelles
 - la conciliation études-travail
 - les saines habitudes de vie
- les facteurs familiaux
 - la valorisation de l'éducation
 - le soutien et l'encadrement parental
 - l'absence de violence familiale
 - les relations entre les parents et les divers intervenants, services et organismes fréquentés par leurs enfants
 - l'autonomie et le bien-être économique (logement, emploi, transport, pouvoir d'achat de biens et services de première nécessité)
- les facteurs scolaires
 - le soutien aux élèves en difficulté
 - la relation maître-élève
 - la motivation des enseignants et leur sentiment d'efficacité professionnelle
 - la formation initiale et continue des enseignants
 - les pratiques pédagogiques et éducatives
 - le travail d'équipe
 - le contexte éducatif ainsi que la qualité de l'expérience et du climat scolaires
 - les services complémentaires offerts
 - des transitions réussies d'un niveau scolaire à un autre et d'un établissement à un autre
 - l'organisation du système scolaire
- les facteurs communautaires et sociétaux
 - la valorisation de l'éducation par les jeunes, les parents et la société
 - la protection contre les dangers de diverses natures (criminalité, accidents, discrimination, (cyber) intimidation)
 - le soutien aux parents et l'appui de l'entourage
 - les ressources et les contextes locaux, socioculturels et socio-économiques du voisinage
 - l'organisation du marché du travail

Cette liste d'acquis souhaitables et de facteurs nous amène à conclure que la préparation à une entrée scolaire réussie ainsi que la persévérance et la réussite scolaires doivent mobiliser des acteurs œuvrant à tous les paliers et dans tous les milieux. Les avantages humains, sociaux et économiques d'une telle mobilisation seront multiples. Il importe donc de favoriser une collaboration étroite entre les parents, les

services de garde, l'école, les organismes communautaires, les secteurs municipal, gouvernemental, syndical, universitaire, économique et philanthropique, ainsi que les services de santé et les services sociaux en portant une attention particulière aux milieux défavorisés. Il sera aussi important de consentir les ressources professionnelles et financières à la hauteur des objectifs.

B. LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DEPUIS 2008

Le taux de décrochage a diminué d'environ un point de pourcentage par année depuis cinq ans. Bien que nous ne disposions pas d'études permettant d'identifier les causes de ces gains et qu'une partie de ceux-ci puisse être liée à des ajustements dans la mesure de la persévérance scolaire, il nous apparaît légitime d'attribuer une portion significative de cette amélioration aux efforts combinés de plusieurs acteurs de la société. Sans prétention d'exhaustivité, voici des hypothèses avancées pour expliquer les progrès constatés, en reconnaissant que plusieurs devraient être évaluées. Elles sont présentées sans ordre de priorité.

1. La valorisation accrue de l'éducation et de la persévérance scolaire
 - 1.1. La priorité accordée à la persévérance scolaire par la population et les décideurs, qui se manifeste dans la couverture médiatique et le discours d'organismes publics et de la société civile.
 - 1.2. Les activités de valorisation de la réussite scolaire, telles que les Journées de la persévérance scolaire, qui mobilisent un nombre grandissant de personnes et de milieux dans toutes les régions du Québec.
2. Des actions menées dès la petite enfance et durant tout le parcours scolaire
 - 2.1. Depuis 2009, 2 000 organismes partenaires locaux (municipalités, services de garde, établissements de santé et de services sociaux, écoles et organismes communautaires), réunis au sein de plus de 126 regroupements locaux, déploient des projets qui visent le développement global des 0-5 ans afin que chaque enfant arrive à l'école outillé pour réussir son cheminement scolaire. Soutenus par Avenir d'enfants, ces organismes rejoignent plus de 286 000 enfants²².
 - 2.2. Une reconnaissance et une intégration des facteurs de protection comme éléments déterminants de la persévérance scolaire dans une perspective de continuum « 0-20 ans » : concrètement, 32 % des budgets des instances régionales de concertation (IRC) sont consacrés à des actions visant les enfants de 0 à 12 ans dans le cadre des actions cofinancées par *Réunir Réussir*.
 - 2.3. Des progrès ont été constatés en matière de services de garde, de services éducatifs aux jeunes enfants et de mesures favorables aux familles (à noter que leurs effets sur le taux de diplomation ne pourront être mesurés que dans quelques années).
 - 2.4. Une reconnaissance de la contribution et de l'approche particulières des organismes communautaires en soutien et accompagnement des parents en ce qui a trait au développement des enfants d'âge préscolaire²³.

²² <http://www.avenirdenfants.org/a-propos/a-propos-de-nous.aspx>

²³ Voir : Conseil supérieur de l'éducation (2012). *Mieux accueillir et éduquer les enfants d'âge préscolaire, une triple question d'accès, de qualité et de continuité des services*, Québec, Le Conseil, p. 80.

3. Des mesures en milieu scolaire, notamment dans les milieux défavorisés
 - 3.1. L'adoption de plans et de programmes plus systématiques par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans une perspective partenariale entre le milieu de l'éducation et l'ensemble des acteurs de la société.
 - 3.2. La contribution des commissions scolaires, notamment par la tenue d'assises régionales sur la persévérance scolaire partout au Québec²⁴.
 - 3.3. L'engagement quotidien du personnel enseignant et du personnel des commissions scolaires à l'égard de la réussite éducative des élèves.
 - 3.4. Les conventions de partenariat entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et les commissions scolaires ainsi que les conventions de gestion et de réussite éducative entre les commissions scolaires et leurs établissements.
 - 3.5. L'implantation dans certaines écoles et commissions scolaires ou dans certains secteurs de programmes de prévention des difficultés d'apprentissage en lecture et de comportement, dès la maternelle ; cette implantation sous-tend un objectif commun de prévention, la formation et l'accompagnement des enseignants, orthopédagogues et autres intervenants, voire des directions d'école.
 - 3.6. Les actions destinées aux enfants qui présentent des difficultés d'apprentissage ou vivent dans des milieux défavorisés : par exemple, 75 % des actions des premiers plans d'action des IRC ciblent des enfants/jeunes défavorisés qui ont des difficultés d'apprentissage/de comportement ou qui sont immigrants récents.

4. Des projets et des partenariats communautaires
 - 4.1. Une reconnaissance accrue de la contribution des organismes communautaires de lutte au décrochage (OCLD) dans la persévérance et la réussite éducative des jeunes. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport soutient, à hauteur de 2,4 M\$ (2012-2013), 31 organismes communautaires engagés dans la lutte au décrochage.
 - 4.2. La mise en œuvre et l'évaluation d'initiatives communautaires.
 - 4.3. Une vingtaine d'initiatives de conciliation études-travail pilotées par les IRC, en partenariat avec des employeurs et des gens d'affaires²⁵.

5. La mobilisation régionale et locale
 - 5.1. On compte actuellement vingt IRC en persévérance scolaire qui couvrent l'ensemble du territoire des vingt conférences régionales des élus au Québec. Ces instances regroupent un nombre grandissant de représentants de tous les secteurs. On retrouve également 96 partenariats locaux en persévérance scolaire.
 - 5.2. Entre septembre 2010 et octobre 2013, les régions et *Réunir Réussir*²⁶ ont investi 74,3 M\$ en persévérance scolaire (42,2 M\$ par les régions²⁷ et 32,1 M\$ par *Réunir Réussir* qui assure, en plus d'un cofinancement régional, un accompagnement sur mesure et offre des outils et des formations aux instances régionales et à leurs partenaires locaux). 73 % de ces sommes ont été consacrées au cofinancement d'actions locales. 71 % des actions ont été déployées directement auprès des jeunes, alors que 29 % avaient pour but d'influencer des déterminants familiaux, communautaires et sociétaux de la persévérance scolaire.

²⁴ Notamment en mettant à profit les caractéristiques uniques des deux réseaux publics linguistiques.

²⁵ Voir www.perseverancescolaire.com/travail-etude/.

²⁶ *Réunir Réussir* est un organisme créé en 2009 dans le cadre d'une entente entre le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon.

²⁷ Incluant les IRC et les partenaires locaux.

- 5.3. Dans un même esprit de mobilisation, dix instances régionales en petite enfance et 126 regroupements locaux de partenaires agissent sur le développement des jeunes enfants et en amont de leur entrée scolaire²⁸.
- 5.4. De nouveaux acteurs se mobilisent autour de la persévérance scolaire (ex. : un nombre croissant de conférences régionales des élus depuis quelques années).
6. Des pratiques éprouvées et une évaluation plus rigoureuse
 - 6.1. L'augmentation de l'intérêt et de la prédisposition de l'ensemble des acteurs en persévérance scolaire et en réussite éducative à recourir à des pratiques éprouvées et à l'évaluation dans une optique d'amélioration continue. Dans plusieurs milieux, on assiste, par exemple, à un engagement d'universités et de cégeps à des fins de développement, de recherche, de transfert de connaissances, d'innovation et d'accompagnement afin de soutenir le processus de changement de pratiques et de mesures.

C. LES ÉCARTS À COMBLER

Quoique des progrès soient indéniables, des écarts persistent et pourraient compromettre l'obtention d'un diplôme qualifiant d'un nombre toujours trop important de jeunes. Ces écarts se manifestent :

1. Dans les taux de diplomation
 - 1.1. Les progrès observés chez les garçons restent bien en deçà de ceux des filles, le taux de non-diplomation chez les garçons atteignant 30,5 % alors qu'il était de 19,7 % chez les filles²⁹.
 - 1.2. On constate peu de changement dans le taux de diplomation dans les délais prescrits, c'est-à-dire l'obtention d'un diplôme d'études secondaires en cinq ans. À titre d'exemple, 61,0 % des jeunes de la cohorte de 2001 ont obtenu un diplôme après cinq ans d'études au secondaire alors que 61,2 % des jeunes de la cohorte de 2004 ont obtenu un diplôme cinq ans plus tard.³⁰
2. Dans les perceptions : plusieurs jeunes, familles et intervenants ont une perception défavorable de la formation professionnelle.
3. Dans les services de garde et d'accueil des jeunes enfants : malgré l'ajout de places, il subsiste des difficultés en matière d'accès, de qualité et de continuité³¹.
4. Dans le milieu scolaire
 - 4.1. Une meilleure utilisation des résultats d'enquêtes auprès des jeunes et une meilleure diffusion des indicateurs scolaires à différentes échelles (macro et micro) sont nécessaires pour favoriser notamment des diagnostics plus fiables et l'élaboration de stratégies de prévention plus efficaces.

²⁸ Ces instances régionales et regroupements locaux sont soutenus par *Avenir d'enfants*, un organisme né d'un partenariat entre le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon.

²⁹ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; Compilation spéciale pour CartoJeunes; octobre 2013.

³⁰ Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction des statistiques et de l'information décisionnelles, Services d'intégration socioprofessionnelle, compilations spéciales, mai 2013.

³¹ Conseil supérieur de l'éducation (2012). *Mieux accueillir et éduquer les enfants d'âge préscolaire, une triple question d'accès, de qualité et de continuité des services*, Québec, Le Conseil, 141 p.

- 4.2. La lenteur dans le déploiement des meilleures pratiques de prévention des difficultés d'apprentissage, alors que des études rigoureuses ont démontré l'efficacité de tels programmes³².
 - 4.3. Le secteur de l'éducation des adultes voit un nombre grandissant de jeunes de moins de vingt ans accéder à ses services, mais ne dispose pas des ressources suffisantes pour leur offrir un accompagnement spécifique qui favoriserait leur persévérance scolaire.
 - 4.4. L'application de la Politique de l'adaptation scolaire doit être poursuivie et améliorée³³.
 - 4.5. Le défi d'établir des relations respectueuses et ouvertes entre les parents et les enseignants pour favoriser un climat bénéfique au cheminement scolaire des jeunes.
 - 4.6. Dans le cadre de l'application de la Loi 21³⁴, il faut veiller à ce que soient respectées les directives du MELS selon lesquelles l'identification d'un trouble d'apprentissage (ou son diagnostic) n'est pas requise pour offrir des services à l'élève. Au besoin, il est important de lui donner accès aux aides technologiques par l'entremise du plan d'intervention.
5. Parmi des groupes ciblés de jeunes : on constate un nombre accru d'élèves ayant un handicap et d'élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (en maternelle 5 ans, en 2010-2011, on comptait 2,9 % d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ; en 2006-2007, la proportion était de 2,0 %) ³⁵.
 6. Dans les arrimages, la continuité et lors des transitions
 - 6.1. Les actions locales et l'arrimage famille-service de garde-école-communauté doivent être accentués et plus fluides.
 - 6.2. Une approche axée sur l'ensemble du continuum « 0-20 ans » reste à systématiser et à formaliser, notamment en ce qui concerne les enjeux de transition (l'entrée scolaire, le passage du primaire au secondaire et les transitions à l'intérieur des cycles – p. ex. : de la 3^e à la 4^e année du secondaire).
 7. Dans la formation et l'accompagnement des éducateurs, des enseignants et des gestionnaires
 - 7.1. On doit accentuer l'intégration de la thématique de la persévérance scolaire et des meilleures pratiques, dont l'efficacité a été démontrée, dans la formation initiale et continue ainsi que dans l'accompagnement des éducateurs et des enseignants.
 - 7.2. On doit optimiser le transfert de connaissances, notamment pour identifier les pratiques efficaces et pour réduire les dédoublements dans les démarches de recension des écrits et de développement d'outils.
 - 7.3. Le défi de mettre à jour les orientations et les programmes en fonction des connaissances issues de la recherche est constant.
 - 7.4. Il y aurait lieu de développer davantage les capacités à évaluer la mise en œuvre et les retombées réelles des actions.
 8. Dans le financement adéquat, accru et pérenne des initiatives issues de la communauté qui rejoignent et répondent aux besoins des jeunes et des familles les plus vulnérables

³² Dion, É., Brodeur, M., Gosselin, C., Campeau, M.È. et Fuchs, D. (2010). Implementing research-based instruction to prevent reading problems among low-income students: Is earlier better? *Learning Disabilities Research & Practice*, 25(2), 87-96.

³³ Gaudreau, L., Legault, F., Brodeur, M., Hurteau, M., Dunberry, A., Séguin, S. et Legendre, R. (2008). *Rapport d'évaluation de la Politique de l'adaptation scolaire. Rapport déposé au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) du Québec*. Faculté des Sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal.

³⁴ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2013). *Projet de loi n° 21, information concernant les difficultés d'apprentissage*.

³⁵ Source : Indicateurs de l'éducation, Éditions 2012 et 2008.

9. Dans la pérennisation des orientations gouvernementales, des ressources du milieu communautaires et des instances de concertation des divers paliers dédiés au développement de l'enfance et à la persévérance scolaire

D. DES QUESTIONS À DÉBATTRE

D'autres questions font l'objet de débats et nécessiteront la poursuite d'un dialogue :

- Quelles sont les conséquences sur la persévérance scolaire de la concurrence que se livrent les réseaux privé et public d'enseignement ainsi que la concurrence observée entre des établissements publics offrant des programmes particuliers pour attirer des clientèles, souvent les plus douées ?
- Quels seraient les avantages et les effets paradoxaux de miser sur l'obtention d'un premier diplôme qualifiant « dans le temps prescrit » plutôt qu'avant 20 ans ?

E. LES ORIENTATIONS PRIORITAIRES

Le groupe (voir annexe A) qui a participé à l'élaboration de ce document a proposé une liste d'orientations prioritaires que nous pourrions adopter pour poursuivre tous ensemble l'augmentation du taux de diplomation des jeunes Québécoises et Québécois au cours des prochaines années. La liste initiale a été bonifiée par l'ajout de deux orientations à la suite de la consultation en ligne à laquelle ont participé plus de 375 intervenants.

1. Favoriser le développement des enfants dès la petite enfance

- 1.1. Soutenir les initiatives concertées qui contribuent au développement des compétences affectives, sociales, motrices, langagières et cognitives des enfants.
- 1.2. Améliorer l'accès, la qualité et la continuité des services de garde et d'éducation offerts aux jeunes enfants, particulièrement en milieu défavorisé³⁶.
- 1.3. Assurer une meilleure transition entre la maison et les services de garde ou les services offerts par des organismes communautaires et l'école.
- 1.4. Dépister les enfants en difficulté, soutenir ces enfants et leur famille en leur offrant des activités et des services, en les dirigeant au besoin vers des services spécialisés dans des délais acceptables et en transmettant les informations pertinentes aux divers partenaires qui peuvent être impliqués.

2. Valoriser et accompagner les parents tout au long du développement de leurs enfants (0-20 ans)

- 2.1. Contribuer à la valorisation du rôle parental et à l'enrichissement de l'expérience parentale.
- 2.2. Améliorer la relation entre les parents, les éducateurs, les enseignants et les divers organismes et instances scolaires et communautaires.
- 2.3. Mettre en œuvre une stratégie visant une plus grande reconnaissance sociale et financière de la part de l'État quant au rôle unique joué par les organismes communautaires en soutien et en accompagnement des jeunes et des parents dans leur engagement tout au long du parcours de leurs enfants.

³⁶ Conseil supérieur de l'éducation (2012). *Mieux accueillir et éduquer les enfants d'âge préscolaire, une triple question d'accès, de qualité et de continuité des services*, Québec, Le Conseil, 141 p.

3. Favoriser l'adoption de pratiques et des mesures éprouvées en milieu scolaire

- 3.1. Mettre en œuvre des mesures administratives et pédagogiques durables et cohérentes à l'échelle des commissions scolaires et des écoles spécifiquement conçues pour favoriser la persévérance scolaire, telles que la formation et le perfectionnement des enseignants, des divers professionnels, des éducateurs en services de garde, des éducateurs spécialisés et des gestionnaires, et la concertation avec les instances syndicales, pour rendre plus efficace l'intervention des enseignants ressources et pour faciliter l'adoption par tous les enseignants de certaines pratiques dont l'efficacité a été démontrée.
- 3.2. Assurer une meilleure transition entre la maison, le service de garde et la maternelle, entre la maternelle et la première année, lors du passage du primaire au secondaire et à l'intérieur des cycles.
- 3.3. Réduire le nombre d'élèves par enseignant.
- 3.4. Grâce à la mise en œuvre de pratiques pédagogiques efficaces dès la maternelle, dépister en temps opportun les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (notamment en lecture ou en mathématiques) et leur assurer une aide personnalisée et continue ainsi que des ressources professionnelles appropriées et suffisantes à tous les niveaux scolaires (maternelle, primaire, secondaire et éducation des adultes).
- 3.5. Mettre en œuvre des interventions propices au développement des aspirations scolaires et professionnelles des élèves.
- 3.6. Permettre aux élèves de s'inscrire dans des parcours de formation professionnelle et de formation générale en concomitance afin de valoriser la formation professionnelle tout en permettant l'accès à des études supérieures³⁷.
- 3.7. Favoriser le « raccrochage » (retour à l'école) des décrocheuses et décrocheurs par des interventions ciblées et personnalisées, en collaboration avec des organismes communautaires notamment.
- 3.8. Se doter d'orientations fermes sur le développement de l'éducation des adultes par l'émergence d'un plan d'action convenu avec le réseau.
- 3.9. Mettre en place des conditions propices à réduire l'abandon d'enseignants durant les premières années de pratique, ce qui pourrait aussi contribuer à réduire le décrochage des élèves.
- 3.10. Intégrer la persévérance scolaire aux programmes de formation initiale et continue des enseignants, des gestionnaires scolaires et du personnel en services de garde.
- 3.11. Donner un accès plus rapide et plus facile aux pratiques et aux initiatives éprouvées ; assurer des activités de transfert de connaissances qui préconisent un accompagnement plus systématique et continu.
- 3.12. Soutenir le développement des capacités régionales et locales à évaluer la mise en œuvre et les retombées réelles des actions.
- 3.13. Encourager la participation des universités et des collèges aux initiatives des divers paliers.

³⁷ Conseil supérieur de l'éducation (2012). *Pour une formation qualifiante chez les jeunes de moins de 20 ans, lever les obstacles à la formation professionnelle au secondaire*, Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2010-2012, Québec, Le Conseil, 108 p.

4. Créer des conditions favorables à l'apprentissage des jeunes

- 4.1. Valoriser la petite enfance, l'éducation, la littératie, l'alphabétisation et la numératie, les éducateurs, les enseignants et la formation professionnelle de façon à agir sur les aspirations des jeunes et sur la motivation du personnel.
- 4.2. Favoriser l'arrimage famille-école-communauté par des actions concrètes et la collaboration autour d'activités parascolaires (dont l'accompagnement scolaire et l'aide aux devoirs), par des services de garde en milieu scolaire et par des initiatives avec les organismes communautaires, les services de santé et les services sociaux.
- 4.3. Adopter des mesures qui favorisent la conciliation études-travail en accentuant la mobilisation des employeurs et des gens d'affaires.
- 4.4. Poursuivre la mobilisation et la concertation de partenaires issus de tous les secteurs de la société, à tous les paliers.
- 4.5. Faire participer des jeunes dans les diverses instances.
- 4.6. Accentuer les liens avec les acteurs en développement social et en développement de la main-d'œuvre.
- 4.7. Inciter les collèges et les universités à s'engager en matière de persévérance scolaire dans leur propre intérêt puisque l'augmentation de la diplomation au secondaire devrait se traduire par une augmentation de l'accession aux études collégiales et universitaires notamment d'élèves qui pourraient avoir eu des difficultés durant leur parcours.

5. Agir de façon plus poussée dans les milieux défavorisés

- 5.1. Prendre en compte les disparités géographiques dans l'allocation des ressources et l'élaboration des actions destinées à répondre de façon prioritaire aux besoins des milieux défavorisés (en particulier à Montréal) ; tenir compte aussi de la présence d'enfants issus de l'immigration et des réalités particulières des communautés autochtones.
- 5.2. S'assurer que l'implantation des maternelles 4 ans à temps plein en milieux défavorisés se réalise dans les meilleures conditions, notamment sur le plan de la planification, de la formation, de l'accompagnement des intervenants et de l'évaluation.
- 5.3. Poursuivre l'adoption et la mise en œuvre de mesures de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Les participants à la consultation en ligne étaient invités à évaluer l'importance à accorder à chacune des orientations selon l'échelle suivante :

- Pas du tout important (1)
- Peu important (2)
- Assez important (3)
- Très important (4)

Voici un tableau qui résume les moyennes obtenues (sur 4). Notons que cette consultation, réalisée à titre indicatif, n'est pas statistiquement représentative de l'ensemble des intervenants au Québec, la participation ayant été volontaire. Néanmoins, on constate que, en moyenne, les participants ont jugé importantes toutes les orientations proposées, certaines de façon plus marquée :

N°	Orientations prioritaires	Importance accordée (sur 4)
	Petite enfance	
1.1	Dès la petite enfance	3,8
1.2	Services de garde	3,6
1.3	Transition maison-services de garde-organismes communautaires-école	3,4
1.4	Enfants en difficulté - services	3,9
	Parents	
2.1	Valorisation des parents	3,6
2.2	Relations parents-éducateurs-enseignants	3,7
2.3	Reconnaissance par l'État des organismes communautaires	3,3
	Milieu scolaire	
3.1	Mesures administratives et pédagogiques (commissions scolaires et écoles)	3,3
3.2	Transitions tout au long du parcours	3,5
3.3	Réduction du nombre d'élèves par enseignant	3,4
3.4	Élèves en difficulté – ressources professionnelles	3,7
3.5	Aspirations scolaires et professionnelles	Pas évaluée
3.6	Formation professionnelle et formation générale en concomitance	3,4
3.7	Raccrochage	3,6
3.8	Éducation des adultes	3,0
3.9	Réduction de l'abandon des enseignants	3,0
3.10	Intégration de la persévérance scolaire dans les programmes de formation	3,3
3.11	Transfert de connaissances et accompagnement	3,2
3.12	Capacités régionales et locales à évaluer	3,0
3.13	Participation des universités et collèges	2,9
	Conditions favorables	
4.1	Valorisation (éducation, alphabétisation, éducateurs, enseignants, formation professionnelle, etc.)	3,6
4.2	Famille- école- communauté	3,7
4.3	Conciliation études-travail	3,2
4.4	Mobilisation et concertation de partenaires	3,4
4.5	Participation des jeunes	Pas évaluée
4.6	Liens avec le développement social et de la main-d'œuvre	3,0
4.7	Persévérance scolaire des étudiants collégiaux et universitaires	3,0
	Milieus défavorisés	
5.1	Disparités géographiques	3,6
5.2	Maternelles 4 ans en milieux défavorisés	3,1
5.3	Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	3,7

Les participants à la consultation en ligne ont formulé de précieuses recommandations à prendre en compte dans la mise en œuvre des orientations. Elles peuvent être consultées à : <http://poursuivons.groupeactionperseverance.org/orientations-a-privilegier-au-cours-des-prochaines-annees/>.

Experts et acteurs ayant participé à l'élaboration de ce document de travail

Ce document n'aurait pu voir le jour sans la participation de nombreux acteurs provenant d'horizons divers, ce qui en fait la richesse. Le choix ayant été fait d'être inclusif, il est important de rappeler que les différentes sections de ce document, en particulier les *Orientations prioritaires*, ne représentent pas nécessairement les opinions de chacune des personnes qui ont y contribué :

Bineta Ba
Réseau réussite Montréal

Michel Janosz
Université de Montréal

Monique Brodeur
Université du Québec à Montréal

Mireille Jetté
Réunir Réussir

David Birnbaum
Association des commissions scolaires
anglophones du Québec

Carl Lacharité
Université du Québec à Trois-Rivières

Louise Chabot
Centrale des syndicats du Québec

François Lagarde
Fondation Lucie et André Chagnon

Marc Charland
Fédération des comités de parents du Québec

Marie-Agnès Lebreton
Avenir d'enfants

Louisane Côté
Fédération québécoise des organismes
communautaires Famille

Mélanie Marsolais
Regroupement des organismes communautaires
québécois de lutte au décrochage

Éric Demers
Chaire UQAC-CEGEP de Jonquière sur les
conditions de vie, la santé et les aspirations des
jeunes

Charles E. Pascal
Ontario Institute for Studies in Education
University of Toronto

Pâquerette Gagnon et Isabelle Tremblay
Fédération des commissions scolaires du Québec

Bertrand Perron
Institut de la statistique du Québec

Benoît Galand
Université catholique de Louvain (Belgique)

Michel Perron
Université du Québec à Chicoutimi

Pour tout commentaire, écrivez à :
François Lagarde, Fondation Lucie et André Chagnon
lagardef@fondationchagnon.org